

Paris le 4. Juin 1873.

Monsieur le directeur.

Pour me conformer aux prescriptions du réglement sur le concours des bourses de voyage j'ai l'honneur de vous envoyer le mémoire sommaire du voyage et de l'étude que je ferais s'il m'était donné de mériter cette distinction et je vous prie de vouloir bien agréer, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Eugène Sée.



Mémoire sommaire.

Si nous avons bien compris les prescriptions du règlement pour le concours, il nous suffira de tracer en quelques mots le plan sommaire du voyage et des études que nous nous proposons de faire au cas où nous aurions l'honneur de mériter cette distinction.

Ce qu'il nous paraît le plus intéressant d'étudier c'est l'organisation des autorités locales, dans les pays étrangers, c'est aussi vers ce but que tendraient nos efforts, et nous porterions nos pas en Suisse car c'est dans ce petit pays que les autorités locales jouissent de l'indépendance à peu près la plus grande.

Nous étudierions donc l'organisation cantonale et municipale, chacune séparément

Puis dans leurs rapports entre elles et avec le pouvoir central.

Puis enfin nous ferions une étude comparative sur le régime que nous aurons étudié, avec les autres pays, et surtout la France.

Telles sont les grandes lignes du travail que nous nous proposerions de faire si nous étions désignés pour faire le voyage que l'administration de l'École offre au plus méritant.

Eugène Lé[illegible]